



Syndicat mixte pour l'aménagement, l'entretien,
la gestion du plan d'eau

DECISION PAR DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

CESSION D'UN VEHICULE A LA SOCIETE HYDRELEC TECHNIC

DGA Patrimoine public et environnement-
Service parc automobile
N° 2026-D-01

Le **PRESIDENT** du SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE (SMAPE)

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération n°11 du comité syndical du 9 juin 2026 portant délégation d'attribution du comité syndical au Président,

DECIDE

Article 1^{er} – Suite à une mise en vente par un cabinet d'expertise, est approuvée la cession du véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

Libellé	Numéro d'immatriculation	Prix proposé TTC	Numéro d'inventaire	Date d'achat	Valeur d'achat	Valeur nette comptable 24/03/2026
Tracteur CARRARO	6907TV16	6 900 €	SMAPE2003RE PRI370	20/09/1996	15550 ,74 €	0

La société HYDRELEC TECHNIC située 168 chemin de Vialatelle à LACAPELLE BALAGUIER, se porte acquéreur du véhicule au prix de 6 900 €.

Article 2 – La recette est inscrite au c/775 du budget SMAPE.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le comptable assignataire du SMAPE sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 29 JUIN 2026

Le Président,

Hassane ZIAT

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,

Le 29 JUIN 2026
Publié ou notifié,

Le

29 JUIN 2026